



RSU

**La Responsabilité
Sociale des Universités**



1992 / 2012

**20 ANS
DE PARTENARIAT
AVEC LES
UNIVERSITÉS**





L'Afev

CRÉATEUR DE LIENS SOLIDAIRES DEPUIS 1992

L'Afev est une association nationale qui mène, depuis sa création, une action d'accompagnement individuel de jeunes dans les quartiers populaires. Cet accompagnement repose sur un principe simple, deux heures par semaine, tout au long de l'année scolaire, un étudiant bénévole intervient auprès d'un enfant ou d'un jeune (de 5 à 18 ans) rencontrant des difficultés dans son parcours. De l'accompagnement vers la lecture (autour de lecture de livres et de visites à la bibliothèque) à l'accompagnement vers l'orientation (autour de la connaissance des filières professionnelles et des possibilités de poursuite d'étude), chaque accompagnant s'adapte à la réalité de l'enfant. Cette action, grâce au lien humain et solidaire qu'il crée, contribue à aider, redonner confiance et offrir une ouverture culturelle à des milliers d'enfants et des jeunes.

L'Afev est aujourd'hui présente dans 330 quartiers populaires. 7 000 étudiants bénévoles accompagnent chaque année 7 000 enfants et jeunes. L'Afev est devenue le premier réseau d'engagement solidaire dans les quartiers populaires. Depuis 1992, L'Afev a permis la réalisation de 7,2 millions d'heures de bénévolat.

L'AFEV, UNE PLATEFORME D'ENGAGEMENT SOLIDAIRE AU SERVICE DES QUARTIERS POPULAIRES

Depuis 6 ans, L'Afev a développé, aux côtés du bénévolat deux heures par semaine, d'autres formes d'engagement dans les quartiers : missions de volontariat (400 jeunes en service civique en 2011), « Kolocation à projets solidaires » (à chaque colocation correspond un projet solidaire dans le quartier où elle se trouve), « accompagnement de projets collectifs de collégiens », etc.

Grâce à ces nouveaux espaces d'engagement, L'Afev peut diversifier les actions qu'elle mène dans les quartiers et intervenir sur d'autres aspects de la vie du quartier : climat scolaire dans les écoles, isolement des familles, délitement du lien social, etc.

Depuis 2008, elle complète son action de terrain par un travail de plaidoyer en menant des campagnes de sensibilisation auprès du grand public : Journée de Refus de l'Échec Scolaire, Observatoire de la Jeunesse Solidaire, Responsabilité Sociétale des Universités...

L'AFEV EN CHIFFRES

- Créée en **1992**
- **105 salariés sur 42 pôles**
- Près de **400 volontaires** en service civique
- **7 000 étudiants bénévoles** accompagnent chaque année **7 000 enfants et jeunes**
- **2 heures par semaine**, tout au long de l'année scolaire, ils accompagnent individuellement un jeune de 5 à 18 ans en difficulté dans son parcours
- **Près de 80 %** des accompagnements sont menés à domicile en lien étroit avec les familles
- Intervient aujourd'hui dans **330 quartiers populaires**
- **124 villes** sont associées au projet de solidarité de L'Afev
- **Une cinquantaine d'universités** reconnaissent la valeur de l'engagement des étudiants bénévoles (via l'attribution de crédits ECTS)
- **Depuis 20 ans** : L'Afev a permis la réalisation de **7,2 millions d'heures de bénévolat**. **124 000 étudiants bénévoles** se sont investis avec L'Afev.

AFEV **

INTRODUCTION

L'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville est née de la volonté de créer du lien entre les étudiants et la ville. Créée avec le soutien de 34 présidents d'université, l'association a développé au fur et à mesure des années des liens étroits avec la communauté universitaire, afin de favoriser la mobilisation d'étudiants dans des actions en faveur des quartiers populaires.

Depuis 2004, un accord cadre pluriannuel avec la Conférence des Présidents d'Université vise à favoriser l'engagement des étudiants dans les actions citoyennes promues par l'Afev, lesquelles contribuent à poser l'université comme acteur et ressource des problématiques socio-urbaines du territoire qui l'entoure, et, par là-même, à construire une identité collective des universités.

Dans cet accord cadre, la CPU, en reconnaissant l'engagement étudiant comme un moyen complémentaire d'enrichissement de la formation, encourage les universités à engager, à leur niveau, une réflexion sur les modalités de reconnaissance des apports pédagogiques et des compétences liés à l'engagement étudiant.

Au niveau territorial, cet accord est aujourd'hui décliné en convention-cadre avec de nombreuses universités

et plus de la moitié des universités ont mis en place des modalités de reconnaissance de l'engagement étudiant, qui concernent aujourd'hui une proportion importante des étudiants engagés à l'Afev (23%).

Autre point de convergence important entre les universités et l'Afev, la question de la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur. En effet, les catégories les plus populaires y sont sous représentées. Pour répondre à cette problématique, l'Afev a développé, en lien avec les universités, des actions de sensibilisation à l'enseignement supérieur, visant à donner l'envie d'université à des adolescents issus des quartiers populaires.

Enfin, afin de renforcer les liens entre universités et territoires, l'Afev a développé au fur et à mesure des réponses adaptées à chaque contexte, en mobilisant des étudiants pour accompagner le développement des territoires les plus en fragilité en s'appuyant sur des modalités d'engagement variées : bénévolat, volontariat, logements étudiants solidaires, autant d'espaces d'engagement contribuant à nourrir la Responsabilité Sociétale des Universités.

ÉDITO



“

Il y a 20 ans, l'Afev faisait le pari qu'une autre relation pouvait exister entre les

Universités et les quartiers populaires, que cette relation était aussi utile pour ces deux entités que nécessaire ! Le chemin n'a pas été simple, tant les idées reçues étaient nombreuses de part et d'autre de ce mur de verre qui les sépare. Pourtant, à force de convictions et d'engagements multiples, des lignes ont bougé.

Je veux ici remercier très sincèrement toutes ces universités et ces universitaires qui ont fait ce pari de l'audace avec nous ! Aujourd'hui, la moitié des universités de France ont une convention avec l'Afev : pour plus d'un étudiant sur cinq qui s'implique à l'Afev, son engagement est reconnu dans son cursus. Depuis huit ans, l'Afev a un accord cadre avec la CPU, et surtout un peu partout en France, les universités et les équipes de l'Afev inventent tous les jours des actions aussi novatrices que pertinentes. La Responsabilité Sociétale des Universités nous semble être aujourd'hui un concept fort de sens et d'espoir qui s'ancre tous les jours un peu plus dans le paysage universitaire. Nous pouvons collectivement nous en féliciter ! ”

THIBAUT RENAUDIN

Secrétaire National
de l'Afev



DES CONVENTIONS NATIONALES AVEC LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ, LA CONFÉRENCE DES DIRECTEURS D'IUFM ET LE RÉSEAU CNOUS-CROUS

Extrait de l'accord-cadre avec la CPU : « La CPU est convaincue de l'intérêt et de la légitimité du projet formateur de l'Afev. La construction d'une identité citoyenne étudiante, à laquelle participe l'Afev, contribue en effet à poser l'université comme acteur et ressource des problématiques socio-urbaines du territoire qui l'entoure, et, par là-même, à construire une identité collective des universités ».

DES CONVENTIONS LOCALES AVEC 42 ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

Ces conventions peuvent être des conventions multipartites impliquant les universités et les collectivités locales, ainsi que les autres acteurs de la vie étudiante et des territoires.



LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES UNIVERSITÉS (RSU)

La Responsabilité Sociétale des Universités est un concept développé par l'Afev afin d'amener les universités à prendre en compte les enjeux sociaux, culturels et économiques dans leurs activités et leurs relations avec les acteurs des territoires. Les universités doivent être solidaires des territoires : leur engagement est indispensable pour développer l'accès à l'éducation, former des citoyens solidaires, mais aussi pour contribuer au développement de villes durables.



OBSERVATOIRE DE LA RSU

L'Afev et l'Unicef France ont décidé de mettre en commun leurs efforts pour promouvoir la Responsabilité Sociétale des Universités.

Pour ce faire, un Observatoire dédié est lancé avec la participation de l'Association des Régions de France (ARF), l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF), la Conférence des Présidents d'Universités (CPU), et le soutien de la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN).

L'Observatoire de la RSU aura pour missions de :

- Mener des actions de sensibilisation à la RSU auprès des établissements d'enseignement supérieur
- Servir de lieu d'échange des bonnes pratiques
- Faire connaître les opérations les plus innovantes
- Valoriser les démarches menées en termes de reconnaissance de l'engagement des étudiants dans le domaine de la RSU comme un élément positif de leur parcours
- Prendre toutes les initiatives utiles à la promotion du concept de la RSU

<http://www.orsu.fr>

Exemples de bonnes pratiques

DÉMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : L'ACTION "COLLÉGIENS AUJOURD'HUI ETUDIANTS DEMAIN"

L'école française est inégalitaire. Elle ne parvient pas ou peu à faire réussir les jeunes issus des milieux les plus populaires. La réussite scolaire est ainsi fortement corrélée à l'origine sociale.

Les universités qui accueillent la plus grande partie des étudiants doivent faire face à un enjeu de massification, incontournable dans une société de plus en plus tournée vers la connaissance, et en même temps être garantes de la démocratisation de l'enseignement supérieur.

De par son expérience de plus de 20 années dans les quartiers populaires, l'Afev constate quotidiennement les fortes dynamiques d'auto-censure et d'orientation subie chez les jeunes qu'elle accompagne.

Le collège étant le premier sas d'orientation, il est important qu'à ce moment crucial, chaque collégien puisse se sentir dans la posture de faire un choix. L'accompagnement d'un étudiant bénévole, centré sur la valorisation et la mise en confiance, va pouvoir permettre de dépasser les freins psychologiques et d'amener l'adolescent vers une orientation bien vécue, car choisie.

→ **Projet d'accompagnement individualisé à Aix et Marseille (cordée Tandem)**

Depuis 2008, l'Afev et le rectorat d'Aix Marseille mettent en place un partenariat pour

promouvoir l'accès à l'enseignement supérieur. En 2011-2012, près de 200 adolescents scolarisés dans les quartiers prioritaires bénéficient d'un accompagnement individualisé axé sur les questions d'orientation. Dans ce cadre, l'accent est mis sur les élèves de 3^{ème}.

→ **Projet "Tous Acteurs des Quartiers" à Nanterre**

Un groupe de collégiens, accompagnés par des étudiants bénévoles et des volontaires, se réunit deux heures par semaine pour monter un projet sur la thématique de l'orientation. Les collégiens sont amenés à effectuer des recherches auprès des services de l'université et des ressources de la ville pour réaliser un support de sensibilisation qu'ils diffusent ensuite au sein de leur établissement, auprès des familles, des maisons de quartier, etc.

→ **Visites sur le campus de la Doua à Lyon**

En plus de l'accompagnement individualisé, les collégiens découvrent le monde universitaire : visites du campus (SCUIO, Bibliothèque, service des sports, resto U, etc.), rencontres avec des équipes de laboratoires, participation à des activités culturelles, permettent aux jeunes de se projeter plus facilement dans l'enseignement supérieur.



LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE S'IMPLIQUE POUR FAVORISER LA POURSUITE D'ÉTUDES

L'Afev a lancé en partenariat avec la Région Pays de la Loire et les universités de Nantes, Angers et Le Mans, un projet visant à encourager la poursuite d'études et la découverte du monde universitaire pour les jeunes collégiens, les lycéens, et les familles des quartiers prioritaires, qui aujourd'hui encore s'imaginent parfois ne pas avoir leur place à l'université.

Des étudiants bénévoles et des jeunes en service civique accompagnés par l'Afev sont allés à la rencontre de collégiens et lycéens pour témoigner de leur parcours et faire découvrir les différents aspects d'une « vie d'étudiant » (filières, lieux ressources, vie culturelle, démarches, autonomie, vie associative...).

Fort de son ancrage au cœur des familles des quartiers populaires, l'Afev souhaite pouvoir échanger avec les parents des jeunes accompagnés sur cette problématique spécifique. Des « réunions d'appartement » sont ainsi organisées, au domicile des familles, pour décrypter ensemble les enjeux de la poursuite d'étude.

FAVORISER L'ENGAGEMENT DES ÉTUDIANTS

L'engagement étudiant contribue à enrichir la formation des étudiants, comme l'ont démontré plusieurs travaux, parmi lesquels une étude réalisée pour l'Afev par un cabinet externe, Développement Social et Organisation. La pratique d'une action bénévole permet aux étudiants d'enrichir leur expérience et d'acquérir des compétences qui pourront leur être utiles pour la suite de leur parcours, comme la capacité d'écoute, à transmettre, à prendre du recul ainsi que des compétences organisationnelles et de gestion de projet. Ils sont ainsi 61 % à considérer que leur expérience à l'Afev a eu une incidence positive sur la suite de leur parcours.

Les universités ont ouvert la voie en la matière, en développant progressivement des modalités de reconnaissance de l'engagement dans les cursus, participant également à favoriser la participation des étudiants dans des actions de solidarité.

Des accords existent actuellement avec 58 établissements universitaires pour valoriser l'engagement dans les cursus.

La charte pour la dynamisation de la vie associative des universités, le développement et la

valorisation de l'engagement étudiant signée en mai 2011 entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la Conférence des Présidents d'Université et les syndicats étudiants représentatifs, a été l'un des signes de reconnaissance de l'importance de cette question pour les acteurs de l'enseignement supérieur.

À partir des travaux menés sur les compétences issues de l'engagement bénévole, l'Afev a mis en place une démarche expérimentale d'accompagnement à la valorisation des compétences acquises par les étudiants bénévoles de l'Afev, avec le soutien du Secrétariat d'État à la Jeunesse et à la Vie Associative dans le cadre du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse. Sur les sites des étudiants du Centre Universitaire Champollion Albi, des universités de Cergy-Pontoise, Nantes et Lyon 1 ont participé à des ateliers animés par des professionnels de l'AFIJ pour les aider à identifier et à valoriser auprès des recruteurs leurs compétences.

Le 1^{er} juin 2011, un séminaire national a été organisé afin de réunir les acteurs de la formation et les acteurs du monde professionnel autour de la question de la valorisation du bénévolat.

VALORISATION DE L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE DANS LES CURSUS

Pour les étudiants s'impliquant dans une action hebdomadaire de bénévolat tout au long de l'année, principalement sous la forme d'accompagnements d'enfants et de jeunes en difficulté, les modalités de validation peuvent être les suivantes :

- Les UEL : l'Unité d'Enseignement Libre (appelée aussi UE d'Ouverture) est le mode de reconnaissance le plus développé. Elle comprend généralement deux heures hebdomadaires d'accompagnement individualisé réalisé par l'étudiant, soit au minimum 60 heures par an, et un module de formation assuré par l'Afev et des intervenants de l'université. La validation de l'UEL est faite sur la base de la régularité de l'implication de l'étudiant et sur la qualité d'un rapport écrit présenté en fin d'année universitaire à l'université. La note obtenue lui permet de valider entre 2 et 6 crédits ECTS.
- Stages à vocation sociale et solidaire : l'Afev propose aux étudiants des missions pouvant être validées en tant que stages ou projets tuteurés.

LIEN ENTRE UNIVERSITÉS ET TERRITOIRES

L'Afev accompagne les universités et les acteurs des territoires dans la mise en place de projets visant à créer du lien entre l'université et ses acteurs, et les habitants du territoire dans lequel l'université est implantée.

→ Kolocations À Projets Solidaires

Le projet KAPS propose aux étudiants de rejoindre des colocations qui permettent l'engagement solidaire. En échange d'un logement à prix modéré,

chaque colocataire s'engage dans un projet social et d'appui au développement local du territoire à raison d'au moins 5 heures par semaine.

À Poitiers, par exemple, où les logements étudiants solidaires sont expérimentés depuis 2010, les étudiants ont pu mettre en place différentes activités : animation de fêtes de quartier, organisation de sorties, de soirées conviviales ou encore d'un après-midi jeux avec les parents et leurs enfants.

→ Plateformes de l'engagement solidaire

L'Afev est actuellement impliquée dans plusieurs projets visant à favoriser l'engagement des étudiants auprès des territoires, articulant ainsi promotion de l'engagement dans les campus et recherche de terrains d'action, en articulation avec les acteurs de l'université et les acteurs locaux.

En janvier 2011, l'Afev a démarré un projet d'animation du foyer de l'IUT de Bobigny. Deux jeunes en service civique y assurent une permanence et proposent des activités culturelles et ludiques aux étudiants de l'IUT. Outre la création de lien avec et entre les étudiants, l'objectif du projet est de favoriser l'ouverture de l'établissement sur

le quartier. Ainsi, des accompagnements individualisés et un atelier collectif avec des élèves de primaires ont été organisés au sein du foyer.

Des projets similaires ayant pour but de favoriser les connexions entre vie étudiante et vie locale ont été expérimentés en 2010-2011 dans des résidences universitaires à Paris et Toulouse.

À Nanterre, un point d'information sur les ressources de la ville et de l'université à destination des étudiants et des habitants a été créé au sein du campus. Cette initiative s'est appuyée sur un diagnostic réalisé en 2009-2010 par les équipes de l'Afev et qui avait conclu en l'insuffisance de liens entre l'université et les habitants du territoire.



L'AFEV ET L'ANIMATION DE LA VIE ÉTUDIANTE : FOCUS SUR ALBI

Dans son rapport d'évaluation du Centre universitaire Jean-François Champollion d'Albi, l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) souligne le rôle joué par l'Afev dans la gestion du bâtiment consacré à la vie étudiante sur le campus et dans la coordination des associations étudiantes qui y sont installées. L'Afev coordonne notamment l'organisation d'un festival annuel, « Complot sur le Campus ».

Perspectives



Le paysage universitaire a fortement évolué ces dernières années avec une progressive autonomie des établissements, incitant les universités à développer les partenariats avec les acteurs des territoires*. En parallèle, régions, collectivités locales, entreprises s'investissent et investissent de plus en plus fortement dans l'enseignement supérieur.

De même, l'élargissement des missions de l'Université à l'insertion des étudiants a profondément changé le rôle de l'Université, autrefois circonscrit à la transmission des connaissances et à la recherche, aujourd'hui amenée à accompagner les étudiants dans la transition études - premier emploi. De ce fait, l'individualisation de l'accompagnement dans les études est devenue essentielle, alors que la question de l'échec scolaire en premier cycle, même s'il doit être nuancé dans sa diversité de ce qu'il recouvre, concerne une proportion importante des étudiants. En premier lieu, les bacheliers issus des filières professionnelles et technologiques, qui pour un certain nombre d'entre eux, arrivent à l'université par défaut d'orientation ou par orientation par défaut. L'action d'étudiants bénévoles accompagnant

de manière individualisée d'autres étudiants ou de futurs étudiants en risque de décrochage pourrait trouver sa pertinence en complémentarité des dispositifs de mentorat collectifs organisés par les universités.

Au regard d'initiatives menées dans d'autres pays, il semblerait que la coopération entre universités et territoires pourrait être renforcée, de manière à ce que la présence d'une université sur un territoire puisse plus largement bénéficier à ses habitants et favoriser leur capacité d'agir.

Cette question représente sans nul doute l'un des champs de réflexions majeurs en terme de Responsabilité Sociétale des Universités pour les années à venir.

Enfin, l'attractivité des campus - de la qualité des formations à la qualité de la « vie étudiante » - est devenue une préoccupation majeure, dans un contexte de regroupement des établissements et une tendance à la baisse des effectifs. L'Afev peut aussi, dans ce cas-là, être une ressource pour accompagner les établissements dans une politique de vie étudiante faisant le pari de l'engagement et de la solidarité.

* En témoignage une tribune intitulée "Nos universités de territoires ont des atouts à défendre" parue dans le journal *Le Monde* le 5 juillet 2011



LETTRE UNIVERSITÉS & TERRITOIRES

Universités & Territoires est une revue électronique bimestrielle dont l'information repose sur le dialogue et l'échange entre l'université, la ville et ses acteurs. *Universités & Territoires* est conçue comme une publication participative, c'est-à-dire qu'elle repose sur l'échange et la coopération à partir d'une orientation, permettant à une pluralité d'acteurs de s'investir. L'Afev, l'AVUF, l'AFIJ, l'ADELE et la CPU sont les actuels partenaires d'*Universités & Territoires*.

L'objectif de la revue est de montrer, par la valorisation d'actions et d'expériences emblématiques et remarquables, aux décideurs territoriaux que l'université joue un rôle central dans l'émergence d'une société de la connaissance.

→ Pour vous abonner : www.universites-territoires.fr

L'AFEV SUR LES TERRITOIRES



Retrouvez les coordonnées de tous les pôles de l'Afev sur notre site

→ www.afev.org



Contact Afev national :

26 bis rue de Château Landon
75010 Paris
Tél. : 01 40 36 01 01
Email : pole.national@afev.org

Contact local :

